

Dimanche
12
Octobre
2025

-Brocante -
-Vide-Greniers
-Braderie-

Sur l'esplanade du lac
Aix-les-Bains

Accueil des EXPOSANTS 6H—8H fin de l'exposition à 17H

Bulletin d'inscription

Nom en majuscule
Prénom
Adresse:
..... Tel:

Brocante ☐ **Vide- Grenier** ☐ **Braderie** ☐

Professionnel N° Siret.....

Date :..... Signature:.....

Je commandeM linéaire à 5€ le Mètre avec véhicule (4 M minimum)

Ce bulletin est à renvoyer complété avec un chèque à l'ordre de l'association
Troubadour Circus, et d'une photocopie de votre pièce d'identité (recto/verso)
ou registre du commerce pour les pro à :

l'Association Troubadour Circus maison des association 25 Bd des anglais 73100
Aix-les-Bains .

Date limite des préinscriptions par courrier (règlement inclus) : 1er Octobre 2025

Toutes inscription ne sera effective qu'à réception complète de toutes
les information et du paiement.

Pas de confirmation par téléphone si votre chèque est encaissé votre inscription
est accepté

Tél: 06.37.750.611 troubadourcircus@yahoo.fr / festifeteanimation.fr

Règlement:

Brocante, vide-grenier et Braderie du dimanche 12 Octobre 2025

Article 1 : l'association Troubadour Circus de la ville d'Aix-les-Bains, organise une brocante vide-grenier et Braderie sur l'esplanade du lac d'Aix-les-Bains le dimanche 12 Octobre 2025, ouvert à tous dans la limites des places disponibles.

Article 2 : cette évènement est ouverte aux particuliers, ainsi qu'aux professionnels. Sont interdits et retirés des stands par les commissaires lors de leurs visites régulières : les produits alimentaires, boissons et les armes quelle que soit leur nature. En aucun cas, les forains, les commerçants et vendeurs de nourriture et boissons à emporter de tout ordre ne seront acceptés. Il est interdit d'exposer en dehors de l'enceinte de la brocante.

Article 3 : les réservations sont enregistrées dans l'ordre de réception des bulletins accompagnées de leur règlement financier et pièce d'identité. En raison des frais engagés les annulations quel qu'en soit le motif ne donne lieu à aucun remboursement. Passé le délais d'inscription, seules les places restantes seront attribuées au tarif de 5 € le mètre 4 mètre minimum.

Article 4 : les marchandises exposées demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire à leurs risques et périls, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

Article 5 : par leur adhésion les exposants déclarent renoncer à tout recours contre les associations organisatrice.

Article 6 : l'exposant s'engage à respecter le cadre qui lui est attribué. Aucun matériel ne sera prêté.

Article 7 : les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, ainsi que d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation, sans indemnité d'aucune sorte. Aucun désistement ne sera remboursé.

Espace animations pour enfants et restauration rapide sur place.

Pour toute autre renseignement contacter l'association.

Troubadourcircus@yahoo.fr / festifeteanimation.fr / tel 06.37.750.611